

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 19 septembre 2025, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Nathalie MEZILLE, Conseillère Communautaire, désignée au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gilles BEGOUT, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Claude BRUNAUD, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, M. Sébastien LARCHER, M. Laurent LAFAYE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Michel CUBERTAFOND, Mme Isabelle DEBOURG, M. Olivier DUCOURTIEUX, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, M. Laurent OXOBY, M. Matthieu PARNEIX, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, M. Vincent REY, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Patricia VILLARD, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Pascale ETIENNE, Mme Isabelle NEGRIER CHASSAING, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD donne pouvoirs à M. Guillaume GUERIN
Mme Sarah GENTIL donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Pascal THEILLET donne pouvoirs à M. Gilles BEGOUT
M. Jean-Yves RIGOUT donne pouvoirs à Mme Emilie RABETEAU
Mme Marie-Claude BODEN donne pouvoirs à M. Gaston CHASSAIN
Mme Hélène CUEILLE donne pouvoirs à Mme Marie LAPLACE
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à Mme Samia RIFFAUD
M. Jérémy ELDID donne pouvoirs à M. Jean-Luc BONNET
M. Jamal FATIMI donne pouvoirs à Mme Marie-Eve TAYOT
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à M. Philippe JANICOT

Absents :

Mme Julie LENFANT, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Franck DAMAY, Mme Monique DELPI, Mme Nezha NAJIM

L'ORDRE DU JOUR EST

**Convention de financement entre l'association Ma Camping et Limoges
Métropole**

N° 13.1

M. THALAMY Bernard, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

L'association Ma Camping 87, créée en 1993, est une association représentative des gens du voyage qui intervient sur le département de la Haute-Vienne. Son objectif est d'accompagner, orienter et soutenir les gens du voyage en étant l'interface entre les voyageurs et les instances de droit commun. Limoges Métropole soutient ses actions depuis plusieurs années.

Ma Camping est agréée Espace de vie sociale par la Caisse d'allocations familiales (CAF) au regard de l'ensemble des actions menées sur le territoire de Limoges Métropole. Les interventions sont menées par une assistante sociale et une conseillère en économie sociale et familiale sur les aires d'accueil les mardis et les mercredis après-midi, proposant des permanences sociales et des ateliers collectifs. Par ailleurs, Ma Camping propose des permanences sociales au siège de l'association situé dans la cité des Coutures.

Sur l'année 2024, 105 passages sur les aires d'accueil ont été réalisés qui ont donné lieu à 789 actions de suivi.

Limoges Métropole propose à l'association, via la convention de financement, de poursuivre ces actions collectives sur les aires d'accueil consacrées à l'insertion socio-professionnelle et au bien vivre sur les aires. Pour faciliter le déploiement de ces actions sur l'ensemble des aires d'accueil, Limoges Métropole poursuivra la mise à disposition de l'association d'une tonnelle mobile.

Au cours de l'année 2025, et avec le concours de la direction de la prévention et de la gestion des déchets de Limoges Métropole, des actions de sensibilisation seront menées sur les aires d'accueil avec des supports pédagogiques adaptés. Ma Camping constituera les groupes de voyageurs qui bénéficieront de ces temps d'information et de prévention.

Enfin, à la suite des projets de nouveaux équipements prévus dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023-2028, l'association accompagnera l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) sur le volet de la stratégie « aller vers la sédentarisation ».

En parallèle, l'équipe pluridisciplinaire de l'association poursuit ses actions socio-administratives auprès des familles. Elle approfondit le suivi des gens du voyage qui possèdent le statut d'auto-entrepreneurs.

Aussi, dans le cadre de sa compétence en matière d'accueil des gens du voyage, Limoges Métropole pourrait reconduire sa subvention à l'association Ma Camping 87 pour un montant de 9 500€ pour l'année 2025.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver la poursuite de ce partenariat avec l'association Ma Camping et le versement d'une subvention de 9 500 €,
- d'autoriser le Président à signer la convention ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le vendredi 03 octobre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

087-248719312-20251003-20250925_13_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2025